

PROCÈS VERBAL
du Conseil Municipal du 9 juin 2023

**Date du Conseil
Municipal
9 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

**Date de
convocation
2 juin 2023**

**Nombre de
Conseillers**

Présents : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, M. D. NEUHAARD, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, M. D. AMISSE, Mme F. PAYEN, M. D. MOURGUES, Mme M.A. GUEDES, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, Mme A. DANET, M. G. DERVAL, M. T. CHEVALIER, M. B. GUEGAN, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF, M. M. BERASALUZE

En exercice : 29
Présents : 22
Représentés : 7

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs ont été donnés :

Mme L. HEGWEIN	à	M. L. PONNELLE
M. P. GOYAL	à	Mme L. LE COADOU
Mme G. KERLEAU	à	Mme A. RAINGUE-GICQUEL
Mme A. DURAND	à	Mme L. DOMET-GRATTIERI
M. R. MORIN	à	Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF
Mme C. ODIAU-MATHIEU	à	M. M. BERASALUZE
Mme L. THILL	à	Mme M-A GUEDES

Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance.

Auxiliaire à la secrétaire de séance : Alexina PIVETEAU, directrice générale des services.

⇒ Une première convocation à 18h30 concernait la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023. Ces désignations sont consignées dans le procès-verbal intégré au registre et ne font pas l'objet d'une délibération spécifique.

Mme Gaëlle KERLEAU rejoint la réunion à 19h.

M. le Maire soumet à l'assemblée, qui l'adopte à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 avril 2023, qui a été remis sur table dans sa version intégrant les commentaires faits en réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Motion de soutien à Yannick Morez, maire de Saint-Brévin-Les-Pins, et pour dire stop aux violences faites aux élus

Finances, Ressources Humaines, Développement économique, Marchés publics

2. Modification du tableau des effectifs

3. Convention avec la ville de Saint-Nazaire pour la mise à disposition individuelle d'une e-archiviste
4. Désignation des référents déontologues pour les élus
5. Participation aux organismes extérieurs – compléments

Transition Ecologique

6. Convention de mise à disposition des services de Territoire d'Energie 44 pour la réalisation d'études de faisabilité photovoltaïques sur le patrimoine de la commune
7. Partenariat avec Terroirs 44 pour le marché de producteurs

Questions et informations diverses

INFORMATIONS AU CONSEIL

1) DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Renoncement au nom de la **Commune** au droit de préemption sur les immeubles suivants :

Parcelles	Surface	Surface utile	nature du bien	Adresse du terrain	prix €
CN 235-236	1663 m ²	323 m ²	Bâti	52 rue des Chênes	1 010 000 €
BS 1110-1131	283 m ²	84 m ²	Bâti	12 impasse de la Petite Bretagne	276 000 €
BS 864-878-881-882-883-888	700 m ²	73,46 m ²	Bâti	12 ter place de l'Eglise	295 000 €
CN 239	2581 m ²		Bâti	54 rue des Chênes	1 600 000 €
CH 30-66	2620 m ²	184 m ²	Bâti	9 route d'Avrillac	730 000 €
CI 189-190-194	1643 m ²	169 m ²	Bâti	16 route d'Avrillac	556 000 €
BY 373	1621 m ²	143 m ²	Bâti	1 route de Bellevue	550 000 €
BE 986-987	412 m ²	107,5 m ²	Bâti	7 route du Clos de la Ville Rouëlle	405 000 €
BS 1117	110 m ²	80 m ²	Bâti	5 impasse de la Petite Bretagne	243 600 €
BS 1118	110 m ²	80 m ²	Bâti	3 impasse de la Petite Bretagne	243 600 €